



RENFORCER, RASSEMBLER, FEDERER LES LUTTES ET LES REVENDICATIONS CONTRE LA POLITIQUE DESTRUCTRICE DU GOUVERNEMENT ET DU PATRONAT

Les unions régionales Ile-de-France (URIF) CGT, FO, Solidaires, FSU, avec l'UNEF et l'UNL, soutiennent sans réserve les dizaines de milliers de manifestant.e.s qui ont fait voler en éclat l'interdiction de se rassembler, samedi 13 juin, place de la République à Paris, pour rejeter le racisme, les discriminations, les injustices et la répression, aux cris de « *Pas de justice ! Pas de paix !* ». Le mouvement syndical refuse ici comme ailleurs, que des violences, sur ordre des gouvernements, soient exercées sur des populations à cause de leur couleur de peau ou leur origine.

Les URIF ont appelé à soutenir et renforcer la mobilisation des personnels de la santé et du médico-social, mardi 16 juin, pour exiger l'augmentation générale des salaires de tous les personnels, la réouverture des lits d'hospitalisation fermés et la création des postes supprimés par ce gouvernement et tous les précédents, et pour porter également des revendications convergentes sur les services publics, l'augmentation générale des salaires, la défense et la revalorisation de tous les emplois – en particulier ceux qui ont été en première ligne durant la pandémie, la sauvegarde de la sécurité sociale, l'abandon des « réformes » de l'assurance chômage et des retraites.

Les URIF condamnent une fois de plus la répression qui s'est abattue cette fois-ci sur les personnels hospitaliers en fin de manifestation, en particulier sur Farida, infirmière de l'AP-HP du Val-de-Marne, qui a été violemment interpellée et pour laquelle nous exigeons qu'aucune poursuite ne soit engagée.

Les URIF rappellent que l'état d'urgence est là pour remettre en cause nos libertés les plus fondamentales, notamment la liberté de s'organiser librement et de manifester. A ce titre, les URIF accusent en particulier le décret du 14 juin de transformer le principe de « *déclaration préalable* » des manifestations en demande d' « *autorisation préalable* ». Avec l'autorisation préalable, l'interdiction est le principe, la liberté de manifester l'exception : ce basculement est totalement inacceptable et remet en cause des décennies de libertés dans ce pays. Cette mesure confirme ce que nous exprimons depuis plusieurs mois, à savoir que l'état d'urgence est là pour remettre en cause le droit du travail et le droit syndical, casser les acquis sociaux, dans le but d'aller jusqu'au bout des objectifs poursuivis par ce gouvernement : précipiter la destruction des services publics, casser la sécurité sociale et les retraites, « ubériser » totalement les relations de travail.

A ce sujet, si le recours au « télétravail » peut être perçu par certains comme un moyen d'échapper à la dégradation continue des conditions de travail à l'intérieur des entreprises et administrations, associée à la détérioration des transports publics franciliens, la promotion et la généralisation de ces « *nouvelles organisations de travail* » par les employeurs répondent à un objectif : accroître le chantage aux suppressions de postes et aux délocalisations, déréglementer le temps de travail, empêcher l'action syndicale. Les URIF rappellent qu'actuellement, le « télétravail » est encadré juridiquement par la loi, celle-ci loin de répondre aux enjeux, prévoit néanmoins des dispositions spécifiques – « *déconnexion* », moyens, volontariat... – dont les employeurs cherchent aujourd'hui à s'exonérer. Il y a plus que jamais nécessité d'une négociation nationale interprofessionnelle sur le sujet pour renforcer la protection des salariés.

Les URIF rejettent les annonces selon lesquelles la « réforme » Macron sur les retraites reste dans l'agenda du gouvernement : si le maintien de l'âge pivot à 62 ans est en discussion, il n'en demeure pas moins que le cœur de la « réforme », à savoir la mise en place d'un régime universel par points entraînant notamment la disparition des régimes spéciaux et du Code des pensions civiles et militaires, reste en vigueur. En ce sens, les URIF réaffirment leur exigence de retrait pur et simple de la « réforme » Macron sur les retraites.

Dans le privé, les plans de licenciement tombent : dans le commerce, ce sont les fermetures annoncées à Conforama, à Alinéa, la Hall, Célio... Dans l'industrie, les entreprises comme Air France ou Renault ont touché des aides publiques conséquentes (7 milliards pour Air France, 5 milliards pour Renault) : il est loin le temps où le chef de l'Etat ironisait sur le fait qu' « *il n'y a pas d'argent magique* »... Aujourd'hui, ces mêmes entreprises annoncent des plans de licenciements de s' milliers d'emplois (entre 8000 et 10000 à Air France, 4600 à Renault en France). INACCEPTABLE !

Dans ce contexte, les URIF considèrent que la question d'une initiative interprofessionnelle est posée pour fédérer et rassembler l'ensemble des salariés contre la politique du gouvernement. D'ores et déjà, elles appellent à renforcer toutes les luttes en cours, lors d'une nouvelle mobilisation d'ampleur le mardi 30 juin.